### Questions orales

indiquer à la Chambre si l'avancement au mérite actuellement en vigueur continuera à s'appliquer?

# [Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): La réponse est oui, monsieur le président.

## [Traduction]

M. Alkenbrack: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre comment l'avancement au mérite pourra continuer à s'appliquer étant donné le programme annoncé hier?

## [Français]

M. Chrétien: Je n'ai pas annoncé de programme hier, monsieur le président. Une loi a été adoptée par le Parlement à ce sujet il y a quelques années. Une résolution a été adoptée à la Chambre en 1973, à l'effet qu'il y aura dorénavant dans la Fonction publique des postes bilingues, des postes où l'anglais sera essentiel, des postes où le français sera essentiel, et des postes où l'on exigera le français ou l'anglais. C'est à l'intérieur de cette politique adoptée par la Chambre que nous mettrons ce programme de l'avant.

# [Traduction]

## LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

#### LE CAS DES MINISTRES ACCEPTANT LE TRANSPORT GRATUIT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre, je voudrais adresser ma question au premier ministre suppléant. Dirait-il si les directives ont été établies à l'intention des ministres et de leurs familles pour leur préciser quand ils peuvent accepter du secteur privé directement ou indirectement des moyens de transport gratuits ou autres complaisances? Dans l'affirmative, le ministre voudrait-il déposer les directives? Sinon va-t-on en établir et les déposer?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je n'en connais pas. Mais je suis certain que tous mes collègues, les ministres, observent les principes de bon sens et évitent d'être redevables envers qui que ce soit.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant à la suite de sa réponse à ma première question. La compagnie aérienne El Al, compagnie de l'État d'Israël, a deux sièges disponibles sur son vol régulier d'Israël à Montréal lundi prochain. Le premier ministre suppléant voudrait-il informer le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qu'il serait préférable qu'il rentre au Canada avec son épouse par ce moyen, au lieu d'emprunter l'appareil de Bronfman comme il a impudemment affirmé vouloir le faire?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saskatoon-Biggar. [M. Alkenbrack.]

#### LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

#### DEMANDE DE RELÈVEMENT DU PLAFOND DES PRÊTS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Vu l'augmentation incroyable des frais de construction au Canada ainsi que les restrictions rigoureuses imposées à la construction d'hôpitaux, de foyers de l'âge d'or et de logements à prix modique, le ministre pourrait-il enjoindre à la Société centrale d'hypothèques et de logement de hausser le plafond de ses prêts afin de remédier à ce problème des prix à très peu de frais pour le contribuable canadien.

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer au député que l'on surveille constamment ces plafonds à cause de l'évolution de la conjoncture et des variations qui existent dans différentes régions du pays, et je crois qu'on devrait se rappeler que les plafonds ont tendance à devenir des minimums. En fixant des plafonds réalistes, nous avons obtenu de grandes réussites. Le prix minimal d'une maison dans certaines régions a diminué et a rejoint les plafonds établis.

#### a (1500)

#### Des voix: Où ça?

M. Danson: Puisque les députés me posent cette question, je leur demande de regarder simplement les annonces publicitaires qui ont paru dans les Daily Star de Toronto le jour même où le député de Broadview déclarait qu'il n'y avait pas à Toronto de maisons au prix du plafond.

#### Des voix: Bravo!

M. Gilbert: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Vendredi dernier, j'ai demandé au ministre de m'accompagner dans le Toronto métropolitain et de me montrer les maisons qui coûtaient moins de \$45,000. Il n'a pas relevé le défi. Dans les journaux de fin de semaine, je n'ai trouvé qu'un seul constructeur qui vendait des maisons à moins de \$45,000. D'après son annonce, on pouvait avoir une maison à partir de \$39,000. Je demande donc encore au ministre de me faire voir les maisons dans la région de Toronto qui se vendent à moins de \$45,000.

# Une voix: Peut-être un petit logement en copropriété.

M. Danson: Au sujet de la même question de privilège, monsieur l'Orateur, je crois que le député l'a posée pour pouvoir faire consigner au compte rendu des allégations qui, d'après moi, devraient être relevées, comme dans le cas des rapports précédents. J'ai fait parvenir au député une annonce découpée dans un journal et on y trouve des maisons en rangées et des logements en copropriété. Si le député essaie de faire croire à ses commettants qu'il existe encore des maisons unifamiliales à prix modique sur des